

Préparation orale de la soutenance de mémoire

Le mémoire est à remettre 15 jours au moins avant la date de votre soutenance. Vérifier les conditions : version papier (nombre d'exemplaires) et/ou version électronique (date limite). Vous recevez une convocation avec le jour et l'heure de soutenance.

1. Composition du jury :

Le jury est composé de deux ou trois personnes : le directeur de mémoire (enseignant chercheur) et un autre enseignant chercheur n'ayant pas pris part à vos travaux. Si un co-cadreur vous a aidé dans l'élaboration de votre mémoire, il sera présent à la soutenance.

2. La soutenance orale :

15/20mn de présentation par le candidat et 20/25 mn de questions de la part du jury. Ce sont des moyennes temporelles à vérifier auprès de chaque université.

3. Conseils pour votre présentation orale :

- Il faut préparer votre soutenance orale, à l'écrit. Le jour de votre passation, vous avez le droit d'avoir un exemplaire de votre mémoire et votre fiche de présentation. Aucun autre document n'est autorisé. Votre oral se prépare donc activement (plan détaillé) et se répète plusieurs fois afin d'en vérifier la structure et être à l'aise.

- Présentez votre travail de recherche sans paraphraser le mémoire car le jury l'a lu. Tout l'art consiste à mentionner les raisons de votre choix, la problématique et les hypothèses, quelques auteurs de référence, votre méthodologie et les principaux résultats...avec d'autres termes, d'autres mots, d'une autre façon.

- Vous avez la possibilité de faire une présentation utilisant les TUIC type power-point.

- Voici de manière détaillée ce que vous pouvez y mettre :

Cadrage et contexte :

- Quel est le sujet ? Qu'est-ce qui vous a amené à travailler sur celui-ci ? En quoi ce sujet est important pour vous, intéressant ?
- Liens avec les stages, votre parcours professionnel ?
- Comment avez-vous procédé et qu'avez-vous voulu montrer ?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées ; les spécificités du terrain ?

Bilan du travail réalisé, réflexions critiques et perspectives

- Les hypothèses ont-elles été vérifiées ? Comment ? Quelles restrictions sont possibles ?
- Quelles sont les limites méthodologiques ? Vous auriez pu utiliser une autre méthodologie...
- Quels nouveaux apports théoriques, méthodologiques depuis que vous avez terminé votre mémoire ?
- Quelles peuvent être les autres ou les nouvelles questions posées par cette recherche ?
- Comment prolonger ce travail ?
- Quelles sont les perspectives pour votre enseignement futur et les changements à mettre en œuvre dans une classe ?

4. Echanges avec les membres du jury :

Chacun des membres du jury réalise un commentaire du travail effectué (sur le cadre théorique, la méthodologie, les résultats, l'écriture...) et pose un certain nombre de questions. Le jury peut faire des demandes d'approfondissement. En général, le directeur prend la parole en dernier (mais le contraire est bien sûr possible) et témoigne du suivi de votre travail.

5. Délibération :

A la fin des échanges, le jury vous demande de quitter la salle et délibère (entre 5 et 10mn) afin de vous attribuer une note à l'écrit et une note à l'oral. Dans notre INSPE, l'écrit représente 75 % et l'oral 25 %. Le jury rédige également un commentaire. L'ensemble est porté sur un procès-verbal qui sera remis à l'administration.

Le jury vous rappelle et vous communique son appréciation. En principe, la note ne vous est pas communiquée mais l'appréciation vous donne une bonne idée de la fourchette.

Les notes reposent sur des critères qui sont définis dans le texte de cadrage (Guide de l'étudiant sur le site de votre établissement) comme par exemple : la qualité de la démarche tout au long de la recherche, la qualité de la problématique, du cadre théorique, de la méthodologie, des résultats obtenus et surtout de leur interprétation, la prestation orale, la qualité des échanges avec le jury, la poursuite de votre réflexion, votre prise de recul (sans y mettre votre opinion personnelle mais bien en analysant les données)...

Le jury peut vous proposer la diffusion publique de votre mémoire (en général lorsque les notes sont supérieures à 16/20) sur la plateforme HAL-DUMAS (dépôt universitaire de mémoires après soutenance) : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/>

Pour cela, votre autorisation écrite est nécessaire et celle du jury également. Avant le dépôt, le jury peut vous demander de prendre le temps d'une dernière relecture afin de corriger quelques coquilles restantes.